

Étoile Sportive Saint-Léonard Tennis de Table Angers

TOURNOI NATIONAL B ROBERT RONTARD samedi 18 & dimanche 19 mai 2024

Règlement de la 20^e édition de la Coupe des Fleurs

Article 1 : désignation

Le club de tennis de table de l'ESSL Angers organise les samedi 18 et dimanche 19 mai 2024 dans les salles de sport du parc de Villoutreys, 39 rue des Vieilles Carrières à Angers, son vingtième tournoi de tennis de table ouvert aux licenciés de la fédération française de tennis de table n°1838/2023-B

Article 2 : tableaux et horaires

Ce tournoi se déroulera sur 34 tables en 14 tableaux.

Les poussins ne pourront s'inscrire que dans le tableau E.

Tableaux du samedi 18 mai

Tableau	Joueuses et joueurs	Début du tableau	Prix	Récompenses en espèces sauf mention BA = bon d'achat Wack sport ou mention lot			
				1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
A	500 pts	10 h 30	8 €	80 €	40 €	30 €	20 €
B	500 à 999 pts	11 h 30	8 €	80 €	40 €	30 €	20 €
C	500 à 799 pts	13 h	8 €	80 €	40 €	30 €	20 €
D	500 à 599 pts	14 h 30	8 €	80 €	40 €	30 €	20 €
E	Jeunes P0 à J3 500 à 699 pts	16 h	8 €	BA 80 €	BA 40 €	BA 30 €	BA 20 €
F	licenciés loisirs et non licenciés	17 h	8 €	lot	lot	lot	lot
G	vétérans 500 à 1499 pts	17 h	8 €	80 €	40 €	30 €	20 €
H	Double ; somme des points de l'équipe inférieure à 3000 pts	20 h	8 € par équipe	15 € + 15 €	lot	lot	lot

Tableaux du dimanche 19 mai

Tableau	Joueuses et joueurs	Début du tableau	Prix	Récompenses en espèces sauf mention BA = bon d'achat Wack sport ou mention lot			
				1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
I	500 à 1599 pts	9 h	8 €	100 € + lot	50 €	40 €	30 €
J	500 à 1199 pts	10 h 30	8 €	80 €	40 €	30 €	20 €
K	500 pts à 2027 pts	12 h 30	8 €	140 € + lot	70 €	40 €	30 €
L	500 à 1399 pts	14 h	8 €	100 €	50 €	40 €	30 €
M	Toutes séries féminines	15 h	8 €	80 € + lot	40 €	30 €	20 €
N	Toutes séries	15 h 30	8 €	280 € + lot	140 €	80 €	60 €

- Les points pris en compte seront ceux de la 2^e phase (janvier) inscrits sur les licences.
- **Le pointage aura lieu 30 minutes avant le début des tableaux**

Nombre de tableaux possibles

Simple
Un joueur peut s'inscrire selon son nombre de points dans tous les tableaux qu'il désire par jour (1, 2, 3 ou plus) ; mais sa première inscription doit s'effectuer d'abord dans le tableau dont la limite supérieure de classement est la plus proche de son classement officiel et à la discrétion du juge arbitre.

Les joueurs ayant été 65 (ancien classement) ou 10 (classement actuel) ou mieux classés ne peuvent s'inscrire dans le tableau F.

Double
Le tableau de double (H) pourra être joué par tout joueur, licencié ou non licencié, à condition qu'il soit éliminé de tout autre tableau au moment du lancement de ce tableau de double (20 h).

Article 3 : juge arbitrage et arbitrage

Le juge arbitre sera Monsieur Damien Thibault, secondé par Messieurs Jérôme Rocu, Sylvain Éon, Alain Sellier, Amaury Godin, ce dernier responsable de la gestion SPID et du déroulement continu des parties pour les joueurs inscrits dans plusieurs tableaux.

Le tirage au sort aura lieu le samedi 18 mai 2024 à 10 h, au parc de Villoutreys, 39 rue des Vieilles Carrières à Angers. En cas de litige, le club organisateur, en accord avec le juge arbitre, prendra les décisions nécessaires.

Tout(e) joueur(se) devra être en mesure de présenter sa licence avec le tampon « CERTIFICAT MÉDICAL REÇU » au juge arbitre du tournoi pour avoir le droit de participer à ce tournoi. À défaut, il (elle) pourra présenter un certificat médical avec la mention pratique du tennis de table en compétition accompagné d'une pièce d'identité.

Un joueur absent à l'appel de son nom sera disqualifié après 15 minutes d'attente.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive compétente, fédérale ou ligue, appliquera l'article IV.202.2 des règlements administratifs des règlements généraux sur la première partie non jouée et le joueur perdra les points classement qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu cette partie.

Les joueurs qualifiés dans plusieurs tableaux, pourront, à la discrétion des juges arbitres, être exemptés d'arbitrage pour pouvoir disputer une partie d'un autre tableau. En conséquence, le cas échéant, certaines parties pourront être arbitrées par les joueurs eux-mêmes.

De la même façon, à la demande des juges arbitres et seulement à leur demande, l'ordre des parties d'une poule donnée pourra être modifié pour permettre à un joueur qualifié dans un autre tableau de disputer un tour d'élimination directe de cet autre tableau et de jouer dans la poule donnée ses parties à suivre.

Aucun arbitre ne sera désigné par le JA sauf à partir des demi-finales de tous les tableaux. Les quarts de finalistes perdants d'un tableau seront les arbitres des demi-finales de ce même tableau.

Le juge arbitre pourra annuler un tableau qui ne comporterait pas 16 joueurs. Les tableaux M et N seront annulés s'il n'y a pas au moins 2 numéroté(e)s inscrit(e)s.

Seul le juge arbitre est habilité à modifier le présent règlement s'il le juge nécessaire.

Article 4 : déroulement de la compétition

Les balles en plastique de couleur blanche DHS 1* seront fournies par le club organisateur et devront être rapportées en même temps que le résultat des parties à l'issue de celles-ci à la table d'arbitrage.

Une tenue sportive sera exigée dans les aires de jeu. Les règles appliquées lors de ce tournoi sont celles de la FFTT. Les parties se dérouleront en 3 manches gagnantes de 11 points (autrement dit au meilleur des 5 manches).

Chaque tableau se déroulera tout d'abord par poules de 3 ou 4 joueurs, les deux premiers étant qualifiés pour le tableau à élimination directe.

Une partie de classement opposant les demi-finalistes vaincus départagera le troisième de chaque tableau.

Article 5 : responsabilités

L'ESSL TT Angers, club organisateur, décline toute responsabilité en cas de vols, accidents, pertes, et cetera.

Article 6 : récompenses

- Coupes : pour le premier de chaque tableau.
- **Valeur des lots = 3200 €** sous forme de : coupes métal (100 €) ; coupes et table en chocolat (180 €) ; lots en nature (250 €) ; récompenses en argent (2500 €) ; bons d'achat Wack Sport (170 €).
- Attribution des lots : aux 4 premiers de chaque tableau.
- Une liste des lots sera affichée près des récompenses le jour du tournoi.
- Remise des lots : **Les demi-finalistes et finalistes** ne pourront retirer leur **lot que lors du podium** à la fin du tableau concerné (le tableau se termine par la finale et par une partie de classement opposant les demi-finalistes vaincus).
Les lots non réclamés lors du podium (demi-finalistes et finalistes) resteront acquis à l'association.

Article 7 : inscriptions

Quel que soit votre mode d'inscription, indiquez dans l'ordre suivant : nom, prénom, club, catégorie d'âge (vétérane, senior, junior, cadet, minime, benjamin, poussin), n° de licence, nombre de points phase 2, tableaux choisis.

- Inscriptions **jusqu'au samedi 18 mai 2024 9 h (ou 20 h pour double et tableaux du dimanche).**

* courrier électronique

ping.stleonard@wanadoo.fr (mail du club)

* texto

Romain Dublineau 06 30 87 35 85

Bon tournoi à tous,

Damien Thibault, JA3

